

Dans une période d'élections européennes où la question migratoire semble au centre des débats, il me semble nécessaire de s'informer sur les recherches en ce domaine. Le livre d'Hervé LE BRAS nous donne quelques clefs de compréhension :

- *Les migrants sont de plus en plus des personnes compétentes et diplômées*
- *L'immigration sera-t-elle un remède contre le vieillissement des pays développés ?*
- *La mondialisation en cours n'est-elle pas en train d'instaurer une sélection mondiale des compétences des migrants au-delà des murs et des barrières érigées par les nations ?*

L'AGE DES MIGRATIONS par Hervé Le Bras

Editions Autrement 2019

Le propriétaire ne migre pas car il ne peut transporter sa propriété. Le pauvre ne migre pas car il n'en a ni les ressources, ni les relations à l'étranger, ce sont les classes moyennes éduquées mais peu fortunées qui forment les gros bataillons de la migration

INVASION OU MIGRATION

L'Homo sapiens doit sa survie puis son succès à sa capacité à migrer qui lui a permis de survivre aux glaciations et aux canicules des derniers cent mille ans. Pour l'espèce humaine la migration et le métissage ont joué un rôle salvateur.

L'espèce humaine a vécu durant des dizaines de milliers d'années de la chasse et de la cueillette. En 11 000 ans avant notre ère, le blé est sélectionné dans le Croissant fertile (entre le Jourdain et les monts Zagros) et les premiers villages permanents apparaissent et bientôt les premiers animaux sont domestiqués. Le passage de la chasse à l'agriculture a une importante conséquence démographique. La recherche de pâturage a transformé le mode de vie sédentaire en mode de vie nomade. Les agriculteurs sont organisés en sociétés relativement égalitaires alors que les éleveurs mettaient en place des institutions fortement hiérarchisées. Des hordes d'éleveurs fondent sur les agriculteurs qui pour se défendre construisent des cités fortifiées. D'après Michel Foucault, la structure sociale hiérarchique du pastorat fut récupérée par l'Eglise catholique puis servit de modèle aux monarchies absolues. Ce ne sont pas les religions qui causent des troubles mais les sociétés qui ont encouragé ces religions, donc les structures sociales archaïques, celles hiérarchiques du pastorat et celles démocratiques de l'agriculture.

En 1891 en France on comptait 1 130 200 étrangers dont 41% de Belges et 25% d'Italiens, 7% d'Allemands, de Suisses et d'Espagnols soit 94% venant d'un pays voisin pour une population de 40 millions de Français. En 2013 : 5 835 000 immigrés seulement 17% proviennent des sept pays voisins et 19,5% viennent de pays européens plus lointains, 43% sont nés en Afrique, 14,5% en Asie et 5,6% dans les deux Amériques. Nous sommes devant une mondialisation des migrations.

DESIRS ET PEURS

Dans une enquête de Gallup menée entre 2008 et 2010 dans 151 pays auprès de 450 000 personnes 13% d'entre elles seraient prêtes à quitter leurs pays définitivement. La présence d'une diaspora d'un pays d'origine dans le pays d'accueil, et au sein de cette diaspora d'une forte proportion de diplômés dont une proportion d'étudiants suivant un cursus dans le pays d'accueil, sont les trois conditions qui facilitent le passage à la migration.

En 2010 lors d'une enquête dans les pays de l'Union Européenne : 17% des personnes envisagent de travailler dans un autre pays, mais la proportion varie d'un pays à l'autre, de 4% en Italie à 51% au Danemark. Les pays de la Baltique sont plus mobiles que ceux de la Méditerranée. 10% des Européens ont vécu ou travaillé dans un autre pays que le leur

Dans une étude de l'OCDE de 2012 dans 82 pays, le désir de migrer suit des logiques différentes selon les régions du monde. Les plus fortes proportions viennent des cinq pays les plus pauvres d'Afrique (Libéria, Sierra Leone, Mali, Burkina Faso, République démocratique du Congo) et 3 pays en guerre (le Yémen, l'Irak, l'Afghanistan) et une faible émigration mais un important contingent d'étudiants à l'étranger, de la France, la Chine et le Japon. Le désir de migrer est faible en Asie et les populations des pays les plus pauvres d'Amérique du Sud sont attirées par le rêve américain, mais le désir de migrer diminue avec la hausse du revenu. Le Maghreb a une forte émigration vers la France du fait de la langue liée à l'héritage colonial. En France sur 5,6 millions d'immigrés 41,5% viennent des anciennes colonies ; 32,5% de l'Union Européenne et 26% d'autres pays. L'usage de la langue du pays d'accueil, la libre circulation et la liberté d'établissement ont un rôle dans le déclenchement de l'immigration.

Dans la même étude, 20% des Français et 26% de ceux qui sont hautement qualifiés souhaitent se rendre au Canada pour 21% et aux USA 11%. Que des personnes de pays pauvres désirent migrer et que les pays riches ne veulent pas les recevoir est une manifestation d'égoïsme, mais que ces mêmes habitants des pays riches souhaitent migrer en grand nombre alors qu'ils refusent l'entrée des plus pauvres est paradoxal. 60% de la population est hostile à l'arrivée d'étrangers, mais comment faire pour l'économie du pays si 20% le quittait vraiment ? Depuis 2008 les Français quittent le pays en plus grand nombre qu'ils n'y reviennent, tandis qu'un plus grand nombre d'étrangers qu'il en sort. La tentation est grande d'un retour à une

époque où la stratification mondiale n'avait pas commencé et où les pays étaient largement autarciques. Immigration et émigration apparaissent comme les deux manifestations visibles et complémentaires du nouveau régime mondial.

NEOCOLONIALISME CULTUREL ?

Les étudiants étrangers représentent une faible proportion de l'ensemble des étudiants du pays (2 millions en 2003/4, 2 millions en 2013) et ils seront souvent le trait d'union entre leur pays de naissance et le pays où ils seront diplômés. La répartition des étudiants étrangers dans les différents pays du monde dessine en partie l'avenir des relations internationales. Une domination de l'Occident dans les 12 principales nations universitaires avec 784 000 étudiants étrangers aux USA, 417 000 au Royaume Uni, 250 000 en Australie et 240 000 en France. Cette structuration des migrations d'étudiants est stable avec les étudiants des anciens Etats satellites de l'Europe centrale qui se détournent de la Russie. L'Asie est devenue le plus grand réservoir d'étudiants du monde et ils sont soumis à l'attraction des universités anglaises, américaines et australiennes cependant de 2009 à 2013 les universités d'Arabie Saoudite, d'Egypte et des Emirats Unis attirent les étudiants des pays musulmans. Le flux le plus important d'étudiants en provenance des pays d'Afrique est presque toujours dirigé vers l'ancienne puissance coloniale. Dans toutes les anciennes colonies françaises, la France est la destination ultra-majoritaire (82% des Sénégalais, 75% des Gabonais). La péninsule arabique et notamment l'Arabie Saoudite c'est 7 600 étudiants étrangers en 2000, 27 000 en 2010 et 72 000 en 2014. Les 23 pays les plus peuplés d'Amérique centrale et du Sud (sauf Cuba) dirigent un flux d'étudiants vers les USA.

Au lieu d'envoyer des troupes, des administrateurs et des colons dans les pays du Sud comme au XIXe siècle, les grandes puissances poursuivent leur compétition en attirant chez elles et en formant à leur culture les étudiants de ces pays qui en retour deviendront les nouveaux missionnaires de leurs idéologies politiques et des nouveaux administrateurs de leurs entreprises commerciales.

LES REFUGIES CLIMATIQUES ?

En théorie le réchauffement climatique pourrait déplacer plus de 150 millions de personnes à l'horizon 2100 à cause du relèvement du niveau des mers, du dérèglement des moussons et de graves sécheresses. Si le niveau de la mer monte d'un mètre d'ici 2100, 194 000 km² de terre ferme abritant 56 millions de personnes seraient perdus dans les pays en développement.

En termes de changement climatique nous devons distinguer les crises brutales (l'ouragan Kattina à la Nouvelle Orléans), les crises récurrentes (les inondations périodiques des basses terres au Bengale) et les crises lentes (la désertification et la montée du niveau de la mer). Les paysans s'adaptent au changement climatique et reviennent le plus souvent sur leurs terres après un déplacement temporaire dans des zones plus vivables, mais quand les sinistres affectent directement l'outil de production

des agriculteurs, c'est en fonction de la mobilité de leur capital physique (possession de propriétés) et social (niveau d'éducation et les relations) qu'ils se décident à migrer, mais aussi de leur situation familiale. La migration peut être un déplacement temporaire saisonnier, un déplacement d'un membre de la famille à courte, moyenne et longue distance, mais surtout elle peut entraîner des migrations importantes de voisinage ou temporaires.

D'autres causes comme les réinstallations, les réfugiés politiques et l'exode rural ont des volumes de migration beaucoup plus importante. Les réinstallations touchent les personnes chassées de leur domicile par la construction d'un barrage (les Trois Gorges en Chine a noyé les maisons de 1,3 million de personnes) ou par des infrastructures routières, ferroviaires, industrielles, estimées e à 80 et 90 millions de personnes déplacées dans le monde entre 1980 à 1990. Les crises politiques causent d'importants déplacements forcés. En 2015 : 15 millions de personnes dont 4,2 millions de Syriens et 2,6 millions d'Afghans auxquels il faut ajouter 5 millions de réfugiés palestiniens. Ceux qui ont fui leur domicile mais sont restés dans leurs pays sont encore plus nombreux. Entre 2010 et 2015 le nombre de réfugiés politiques internationaux s'est accru de 43% et celui des réfugiés internes de 143%. En 2000 : 2 milliards des 4,9 milliards d'habitants des pays en développement vivaient dans les zones urbaines, ils sont 2,9 milliards en 2015 et devraient être 5,3 milliards en 2050. Cet exode rural aboutit à la création de bidonvilles grossissant le prolétariat urbain. Les émigrés ruraux dans les villes, déplacés et réfugiés soulèvent des problèmes analogues à ceux que poseraient les futurs réfugiés environnementaux. Les migrations climatiques pourraient entraîner des conflits armés internationaux.

DES ENFANTS OU DES MIGRANTS ?

Des 805 000 enfants nés en France en 1974, ils sont 779 000 personnes parvenus à l'âge de 30 ans auxquels il faut ajouter les enfants étrangers nés à l'étrangers du même âge soit 84 500 (10,3% de cette classe d'âge) et retirent les 5,3% de français qui ont quittés le pays. Ainsi la croissance de la population française dépend des migrations. En 2015 le surplus des naissances sur les décès atteint 200 000 personnes. L'arrêt de l'immigration étrangère signifierait un solde négatif de 202 000 supérieur au surplus des naissances sur les décès. La population française doit sa croissance à la natalité et à l'immigration. En 2008 les $\frac{3}{4}$ des migrants étrangers étaient arrivés en France avant 29 ans. Depuis les années 70 l'immigration est essentielle en Allemagne (15%) et modéré en France (5%). Avant qu'une naissance se transforme en un travailleur âgé de 23 ans, beaucoup d'argent doit être dépensé par l'Etat et par les familles, quand le migrant arrive lui aussi à 23 ans il n'a rien coûté !

La population de l'Union Européenne (sans le Royaume Uni) devrait décroître de 440 millions à 420 millions de personnes d'ici 2050 mais avec des diminutions plus brutales dans les pays où la fécondité est la plus basse. En gardant les mêmes hypothèses de la mortalité, de la fécondité et des migrations, il faudrait dans les 35 années à venir faire appel à 38 millions d'immigrants supplémentaires soit un peu plus

d'1 million par an mais avec des différences 10,6 millions pour l'Allemagne, 6,5 millions pour l'Italie, 4,3 millions pour la Pologne, 4,1 millions pour l'Espagne, en revanche la France, la Suède et l'Irlande qui ont la fécondité la plus élevée n'auraient pas besoin de faire appel à une immigration au-delà des flux actuels. Avec la migration, le Maghreb et l'Égypte trouveraient un débouché à leur jeunesse surnuméraire et les vieux pays européens gagneraient en population active. La crainte d'une décroissance de la population active est liée à celle du vieillissement de la population. L'immigration serait alors un remède contre le vieillissement.

En France en 1968 le rapport était de 5 actifs pour une personne âgée, en 2015 ils ne sont plus que de 3,25 actifs par personne âgée et la prévision moyenne est de 2,2 actifs par personnes âgées en 2050. Pour stabiliser la charge des actifs jusqu'en 2050, l'Union Européenne devrait faire appel à 385 millions de migrants avec 38 millions pour la France soit un peu plus d'un million par an.

La progression de l'activité féminine est le phénomène social de ces cinquante dernières années. En 1968 le rapport hommes actifs/hommes inactifs est de 2,85 et celui des femmes de 0,60 (5 fois moins) en 2015 il est de 1,56 pour les hommes et 1,06 pour les femmes et l'activité des femmes pourraient rejoindre celle des hommes en 2050. Ce taux d'activité féminine divise par deux l'effectif de migrants nécessaire au maintien de la charge des actifs à son niveau actuel soit 200 millions pour l'ensemble de l'Union Européenne dont 18 millions pour la France c'est 500 000 personnes chaque année. Si le taux d'activité des hommes et des femmes atteignent d'ici 2050 celui de la Suède (après 66 ans le taux d'activité passe en dessous des 50%) un solde de 85 000 migrants par an suffirait à la France pour stabiliser la charge des actifs.

Pour que le poids du vieillissement de la population n'augmente pas ou peu, il faut faire appel soit à une immigration importante, soit augmenter l'intensité du travail (femmes et hommes avant 25 ans et après 60 ans) . L'opposition entre appel aux migrations et allongement de la durée de vie active demeurera modulée par l'évolution de la productivité.

LES MOTS CONTRE LES CHIFFRES

Le terme d'immigré est récent, avant la fermeture des frontières en 1974, les jeunes Algériens et Marocains auxquels on a fait appel par manque de main d'œuvre étaient appelés « travailleurs migrants ». En 1978 ils ont demandé que leur famille les rejoigne comme la Convention européenne des droits de l'homme signée par la France les y autorisait. Ce fut le « regroupement familial » et les travailleurs migrants sont devenus les immigrés.

« Migrant » est un terme actif qui présuppose un acte volontaire. « Immigré » est un terme passif qui laisse entendre une condition imposée du fait de la fermeture des

frontières. Le migrant peut changer à nouveau de pays, l'immigré est immobilisé dans le pays où il se trouve.

Jusqu'en 2015, les statistiques migratoires en France ont compté les entrées pas les sorties. Ainsi chaque année on apprenait qu'un peu plus de 200 000 étrangers avaient reçu une carte de séjour (¼ d'une classe d'âge) et certains ont pu prédire « le grand remplacement » mais c'était sans prendre en compte les sorties qui sont nombreuses. C'est pourquoi depuis les années 1975 le solde migratoire est de 70 000 personnes par an et même de l'ordre de 40 000 personnes par an depuis 2008. Nous sommes loin d'une invasion...Le faible solde général provient d'une compensation entre un solde des étrangers (+145 000 personnes) et un solde des Français (-107 000 personnes). L'immigration comme l'émigration sont la conséquence de la mondialisation. Le nombre de français partis vivre à l'étranger (les expatriés) soit environ 3 millions de personnes et il n'est pas loin des 4 millions d'étrangers résidant en France. Aux uns comme aux autres, la mondialisation offre de meilleures perspectives hors de leur pays. Sans l'entrée des étrangers, le solde migratoire de la France deviendrait négatif et la croissance démographique cesserait rapidement.

La plupart des pays distinguent quelques grands types de migration : politique (asile), familial (groupement), économique, régularisations et autres (visiteurs, malades). Dans les pays développés le motif économique est l'un des moins fréquents (moins de 10% des cartes de séjour). Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le solde migratoire augment avec un léger retard sur les reprises économiques et se tasse avec un petit retard quand la croissance économique fléchit. Il fluctue modérément en fonction de la situation économique et atteint des pics au moins cinq fois plus élevés que la moyenne en cas de crise politique (1962 : arrivée des rapatriés d'Algérie, 1990 : effondrement de l'URSS et crise yougoslave, 2015 : crise Syrienne).

La convention européenne des droits de l'homme qui stipule « le respect de la vie privée et familiale » a été légitimement invoqué par les travailleurs immigrés pour faire venir leurs familles, mais aussi pour la régularisation par des français pour un de leur parent étranger. L'immigration familiale représente 46% des entrées légales en 2013, mais le regroupement familial (65% des entrées familiales en 1997) ne compte plus que pour 31% car le gouvernement français a mis des conditions à la venue de la famille des étrangers (logement et revenus) et il a surtout allongé les démarches administratives.

Les enfants formaient la majorité des admis, ils ne représentent plus 1/3 du fait de la diminution de la natalité dans les familles étrangères et c'est donc le plus souvent des célibataires qui émigrent. Les entrées d'étrangers n'ont guère augmenté (202 000 en 1998 et 210 000 en 2014) mais les conjoints constituent le principal contingent (70%) de l'immigration familial.

Le terme d'intégration sous entend qu'il fallait habituer les immigrants aux comportements et aux connaissances que possédaient les français d'origine, de

manière à ce qu'ils puissent faire société avec eux. Les statistiques montrent que les enfants d'immigrés sont nettement moins diplômés que ceux non immigrés or les enfants d'ouvriers immigrés réussissent mieux que ceux des ouvriers non immigrés (9% sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long contre 6% pour les autres) car l'immigration est un mouvement positif de personne qui s'extrait de leur milieu pour une vie meilleure au risque d'atterrir dans un milieu hostile qu'elles maîtrisent mal. A égalité de formation et d'âge, leur taux de chômage est de 50% plus élevé que celui des enfants de non immigrés. Le manque de réseau social est la principale raison de cette discrimination alors que le niveau d'éducation des immigrants en 2012 c'est 63% ont un bac ou un diplôme de l'enseignement supérieur (61% des Tunisiens, 55% des Marocains et 50% des Algériens). L'imbrication des questions d'éducation, de migration et d'emploi confirme que les migrations ce sont d'abord une population jeune, de plus en plus éduquée cherchant à réussir leur vie et à mettre en œuvre leurs compétences.

CONCLUSION

Les plus pauvres ont beau rêver de migration, ils n'en ont ni les moyens financiers, ni les relations à l'étranger, ni les compétences professionnelles. Les migrants climatiques, même si ils sont nombreux, resteront à proximité de leurs terres ou gagneront les villes les plus proches. Les victimes des guerres civiles, se réfugieront dans les camps immédiatement de l'autre côté de la frontière de leur pays.

Les 2/3 des nouveaux immigrants en France possèdent l'équivalent du bac ou un diplôme universitaire. Au Canada et en Australie c'est 90% des entrants car le niveau d'éducation progresse rapidement dans le monde sans que les possibilités d'emploi suivent le même rythme, ce qui pousse les diplômés à émigrer.

La mondialisation est en cours et un nombre croissant de français (200 000 départs par an en France) partent à l'étranger soit 3 millions de français expatriés et 4 millions d'immigrants dans notre pays du fait de l'instauration d'un ordre mondial des compétences. Dans un premier temps la mondialisation s'est manifesté par des délocalisations, les capitaux s'investissant dans les pays où la main d'œuvre était la moins chère. Maintenant les compétences et les diplômés migrent vers les pays où ils ont le plus de chances de réussir et de se réaliser....

Résumé réalisé par Christian JUYAUX
cjuyaux@gmail.com. Tel : 06 80 05 07 48

Mai 2019